

RENDEZ-VOUS JUIN

Sam. 20 et Dim. 21 juin Spectacle des ateliers chorégraphiques

20 juin : 20h | 21 juin : 17h

Espace N.Oresme | Gratuit

Tout public

Proposé par l'UFAC et dirigé par
Amélie Boblin, chorégraphe de la
Compagnie du Lit qui Grince.

Lun. 15, 22 et 29 juin Ateliers cuisine

14h à 16h30 | Gratuit

Centre Socio-culturel

Cuisez un plat pour 4 à moins de 5€.

Faites votre choix :

15 juin : Poulet curry - noix de coco

22 juin : Cocottes paysannes

oeufs - lardons

29 juin : Croquettes de thon - salade

Inscription à 1, 2 ou 3 séances

au 02 31 34 01 29.

Lun. 22 juin

Réunion publique

Projet Tramway 2019

À partir de 19h | Espace N.Oresme

NOUVEAU
Tram Way
2019

PROJET TRAMWAY 2019
EXPRIMEZ-VOUS

RÉUNIONS PUBLIQUES DU 15 AU 30 JUIN 2015

Lundi 15 juin à Hérouville-Saint-Clair (Salle de la Fontaine - 1, av. du Haut Crépon)

Judi 18 juin à Caen (Pôle de vie quartiers nord est - 15, place Champlain)

Lundi 22 juin à Fleury-sur-Orne (Espace Nicolas Oresme - 10, rue Serge Rouzière)

Mardi 23 juin à Caen (Maison des associations - 7, bis rue Neuve Bourg (Albid)

Mercredi 24 juin à Caen (Pôle de vie quartiers rive droite - 16, av. Capitaine G. Guynemer)

Mardi 30 juin à Hs (Salle François Mitterrand - Esplanade François Mitterrand)

À PARTIR DE 19H

PLUS D'INFOS SUR LA CONSULTATION
www.tramway2019.com - 02 31 78 58 35

Mer. 24 juin

Goûter-Jeux

14h | Bibliothèque | Gratuit

Tout public

Sam. 27 juin

Heure du conte

"Joyeux anniversaire"

10h30 | Bibliothèque | Gratuit

Tout public

Sur inscription.

Tél : 02.31.84.31.94 ou

bibliotheque@fleury-sur-orne.fr

ÉDITO DU MAIRE



Marc Lecerf | Maire de Fleury-sur-Orne

Madame, Mademoiselle, Monsieur,
Chers amis Fleurysiens,

Vous tenez entre les mains le numéro 66 de notre journal d'informations municipales le "Fleuryisien info". Vous y découvrirez l'annonce des rendez-vous des prochaines semaines, un retour sur l'actualité ou encore la présentation d'une compétence de la communauté d'agglomération Caen la mer, l'assainissement non collectif.

Le dossier central est consacré à la présentation du budget 2015. En effet, vos élus viennent d'adopter en séance du conseil municipal, le budget de l'année 2015.

Ce budget marque notre volonté de maintenir un haut niveau de services et d'en mettre en oeuvre de nouveaux (activités périscolaires, développement socio-culturel,...), mais aussi d'accroître nos capacités d'investissement pour préparer l'avenir. Nos projets sont nombreux, vous le savez avec la transformation de la mairie en cité administrative, la réfection de voiries et de trottoirs, les travaux d'entretien et d'isolation du gymnase et des écoles, l'agrandissement du centre socio-culturel, et bien d'autres encore.

En outre, de nombreux projets se développent à Fleury sur Orne, que nous orchestrions ou que nous accompagnons, ils sont essentiels à la vitalité de notre commune. C'est en effet ce développement qui nous permettra tout à la fois de bien vivre ensemble et d'améliorer notre cadre de vie, dans un environnement économique difficile car aujourd'hui, plus que jamais, "qui n'avance pas, recule".

Dans ce contexte, je mesure tout comme les élus du conseil municipal les contraintes auxquelles vous êtes confrontés. Vous êtes nombreux à me solliciter, par courrier ou en rendez-vous (je reçois plus de 400 Fleurysiens par an) ; aussi je sais vos difficultés comme vos projets, et les solutions que nous construisons ensemble.

Fleury-sur-Orne demeure plus que jamais une "ville solidaire", un "territoire de projets" car ainsi va notre ambition collective et citoyenne.

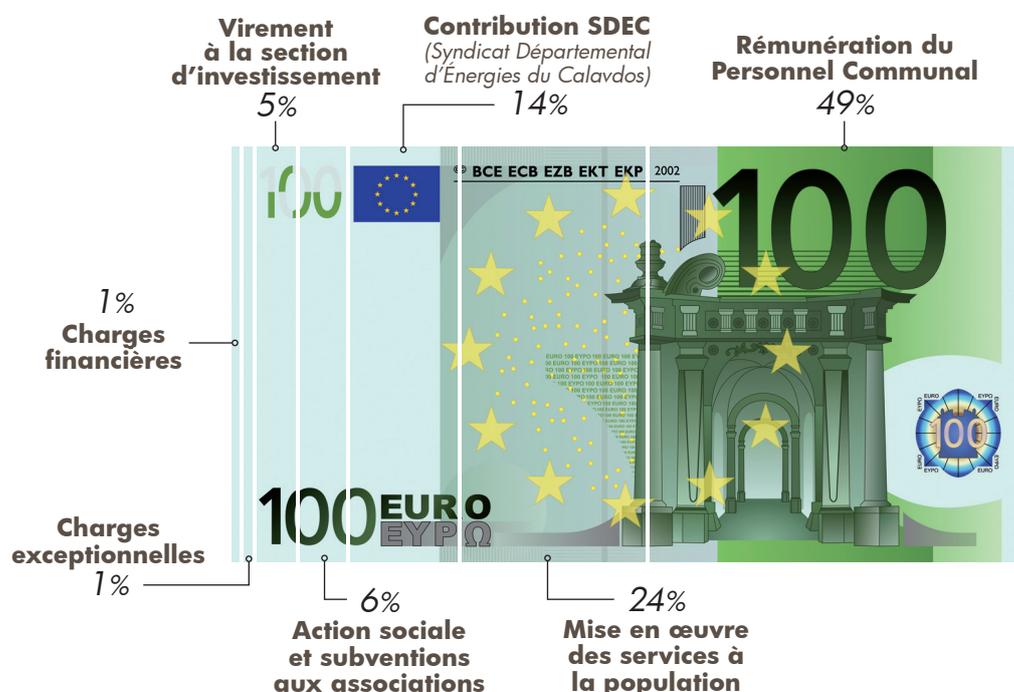
Bonne lecture,

Marc LECERF



L'ESSENTIEL DU BUDGET 2015

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - 5 102 292 €



Observations

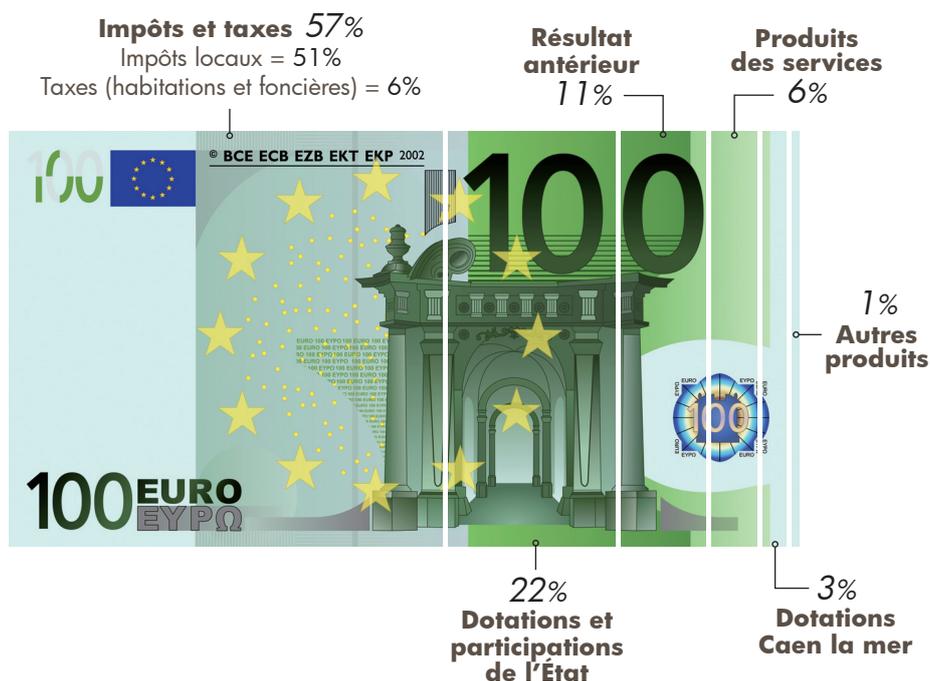
Les dépenses de fonctionnement ont été contenues même si la commune fait un **effort important pour les activités péri-scolaires et le développement du centre socio-culturel.**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - 5 102 292 €

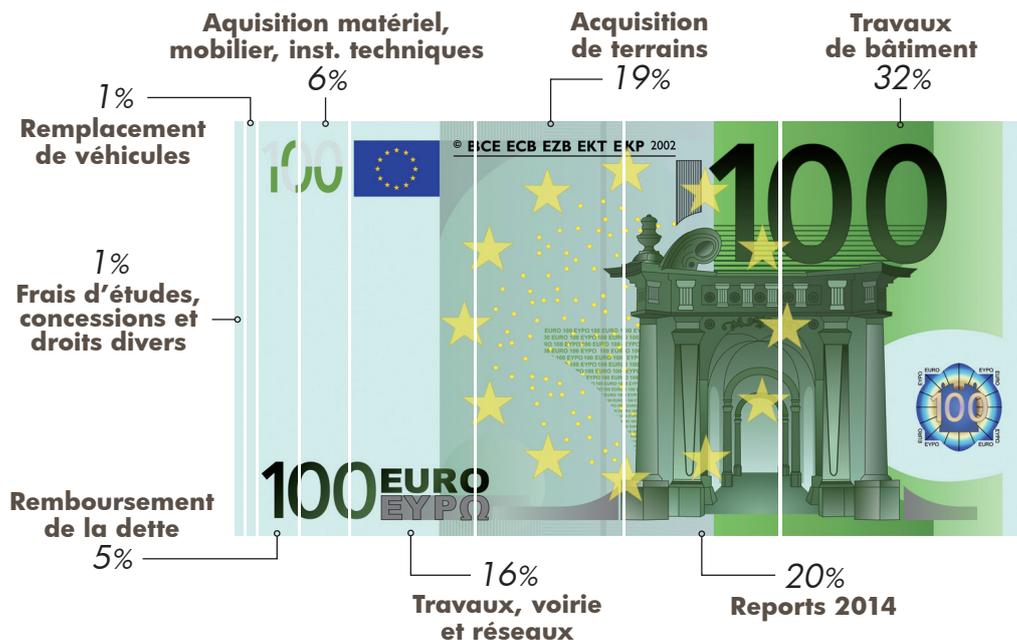
Observations

La commune connaît une **diminution des dotations de l'État à hauteur de 80 154 €, soit 9,22%** du montant de 2014. Cependant, cette diminution est compensée par une augmentation des recettes des taxes ménages compte tenu de la création de nouveaux logements sur la commune, notamment avec "Les Terrasses".

Après une étude par un cabinet indépendant, la commune devrait avoir une augmentation des recettes liées à la taxe locale sur la publicité extérieure.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - 4 080 176 €



Observations

Le budget comprend le lancement des études nécessaires à la **réalisation d'une nouvelle école maternelle**, indispensable avec l'augmentation des effectifs.

Il est également prévu la **restructuration de la mairie** pour améliorer l'accueil du public et le fonctionnement des services.

Un effort est également fait pour le **développement de l'espace public numérique** créé l'année dernière.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS POUR 2015

Principaux travaux de bâtiment

- Restructuration, mise aux normes et transformation de la mairie en cité administrative . 824 400 €
- Installation d'un bâtiment modulaire au centre socio-éducatif . 100 000 €
- Achat de matériel pour la cuisine du Restaurant Scolaire . 40 000 €

Acquisition de terrain dans le cadre de l'aménagement du centre-bourg . 748 750 €

Acquisition matériel, mobilier, technique

- Matériel EPN . 6 000 €
- Matériel informatique . 39 000 €
- Matériel, outillage technique . 130 500 €

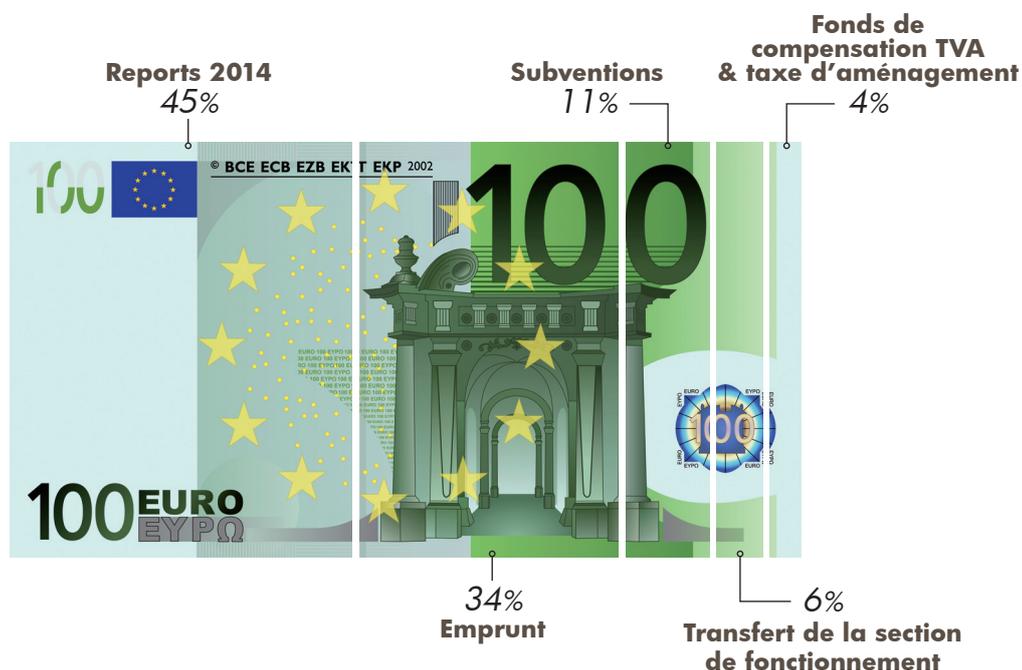
Travaux de voirie

- Travaux rues Sampaix, Curie et Péri . 410 000 €
- Installation d'aires de jeux . 100 000 €
- Passage en LED d'un tiers du réseau d'éclairage public . 70 000 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT - 4 080 176 €

Observations

Notre commune est très peu endettée, ce qui nous permet de souscrire un emprunt pour un budget d'investissement largement supérieur à l'année dernière. En 2013, au niveau national, la dette était de 818 € par habitant et celle Fleury de 138 € par habitant.



ACTUALITÉ SPORTIVE

CAMILLE DEZIER : FORCE ATHLÉTIQUE

Après son titre de championne de France "Elite" et 9 records de France, il y a un mois à Port la Nouvelle, Camille Dezier décroche à Escaudain (Nord-Pas-de-Calais), les 16 et 17 mai, le titre chez les Juniors en améliorant à la clé les records de France Jeune et Elite du Total avec 362,5 kgs.

5 CHAMPIONS DE NORMANDIE AU PONEY CLUB

Les performances vont bon train au Poney Club de Fleury-sur-Orne. À l'occasion des championnats de régionaux, 5 cavaliers ont été sacrés champions de Normandie.



JSF FOOT VICTORIEUSE CONTRE BRETTEVILLE/ODON

La JSF Football rencontrait ce dimanche Bretteville-sur-Odon dans le cadre du championnat de 1^{ère} division du District. La JSF s'est imposée par 3 buts à 0 et est désormais 5^{ème} avec 47 points.

JSF BOXE ANGLAISE

Les boxeurs fleurysiens ont donné de belles prestations lors de leur dernier déplacement à Lisieux. Joseph, François et Olivier gagnent aux points. Jérémy gagne aux points son premier combat. Nathan perd aux points mais avec honneur.

L'ASSAINISSEMENT NON-COLLECTIF PAR CAEN LA MER

Malgré l'importance du réseau de collecte des eaux usées, quelques secteurs isolés de l'agglomération ne sont pas desservis. Les eaux usées sont alors traitées sur place par des installations d'assainissement non collectif.

Pour répondre aux obligations de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, Caen la mer a mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC).

En service depuis le 1er janvier 2006, le SPANC de Caen la mer est chargé de contrôler les installations d'assainissement non collectif.

Trois types de contrôles sont exercés par le SPANC :

- Le contrôle des installations neuves consiste à vérifier la compatibilité du type de traitement avec la nature du sol et la bonne exécution des travaux réalisés (tranchées ouvertes).
- Le premier contrôle de bon fonctionnement et d'entretien vise à identifier les différents éléments constituant le système d'assainissement et à vérifier son état, son fonctionnement et son entretien. A compter du 1er janvier 2011, en cas de vente de la propriété concernée, le compte-rendu du contrôle de bon fonctionnement et d'entretien datant de moins de 3 ans sera annexé à l'acte de vente. S'il date de plus de 3 ans, alors un nouveau contrôle devra avoir lieu et il sera à la charge du vendeur.
- Le contrôle périodique permet de constater l'éventuel réaménagement du terrain sur ou aux abords de l'installation d'assainissement, de vérifier l'entretien, l'état et le fonctionnement de l'installation. Ce contrôle a lieu tous les 8 ans.

Les différents modes de gestion

Caen la mer détermine les modes de gestion et fixe les tarifs de l'assainissement sur l'ensemble du territoire communautaire.

2 modes de gestion différents sont appliqués à Caen la mer :

L'affermage : l'exploitation est confiée à une entreprise privée qui assume le risque financier de la gestion, assure le contact avec les usagers. Les tarifs étant fixés par la collectivité.

La régie (contrat de prestation de service) : l'exploitation est confiée à une entreprise privée sous la responsabilité de la collectivité et rémunérée par elle. Elle n'assume pas le risque financier de la gestion et ne peut pas déterminer les tarifs.

source : www.caenlamer.fr

A
N
N
O
N
C
E
S

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dans le cadre de l'organisation d'un séjour de 5 jours maximum destiné aux séniors de Fleury-sur-Orne, une réunion publique aura lieu à l'Espace Oresme le mercredi 24 juin de 15h30 à 17h.

Venez nombreux !

BIENTÔT LES VACANCES !

Même avec des revenus modestes, il existe des aides pour financer votre projet de vacances. Le Centre Socio-culturel vous accompagne tout au long de vos démarches.

Contactez Tiphaine DAUGUET
au 02 31 34 01 29.

INSCRIPTIONS PÉRISCOLAIRES

Les dossiers pour les inscriptions aux services périscolaires (Restaurant, garderie et transport scolaires) sont à remettre dûment remplis à la mairie impérativement lors des dates de permanences indiquées ci-dessous :

- Samedi 13 juin 2015 de 9h à 11h30
- Samedi 19 juin 2015 de 9h à 11h30
- Samedi 27 juin 2015 de 9h à 11h30

COUPON EXPRIMEZ-VOUS

Cet emplacement vous est réservé, nous attendons vos idées, suggestions, critiques, sur tous les projets locaux.
À retourner à la Mairie de Fleury-sur-Orne | Service Communication, 10 rue Serge Rouzière 14123 Fleury-sur-Orne.

Si vous souhaitez recevoir une réponse personnalisée, n'oubliez pas de laisser votre nom et vos coordonnées.

.....

.....

.....

.....